Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 2 (1857)

Heft: 12

Artikel: Société militaire fédérale : réunion annuelle à Zurich, les 14 et 15 juin

1857

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT: La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'étatmajor fédéral.

SOMMAIRE. — Réunion de la Société militaire fédérale. — Bibliographie. Rapport sur l'armement et la campagne de 1857 (suite). — SUPPLEMENT. Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite).

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

RÉUNION ANNUELLE A ZURICH, LES 14 ET 15 JUIN 1857.

Cette réunion a eu lieu conformément au programme que nous avons publié précédemment et a été pour tous les officiers présents l'occasion de deux journées de fraternité et de gaîté, dont ils garderont longtemps un bon souvenir. Nos frères d'armes de Zurich n'ont rien négligé de ce qui pouvait contribuer à l'agrément de leurs hôtes; leurs efforts, joints au spectacle d'une belle nature, sous un beau ciel d'été, ont pleinement réussi à fournir aux membres de la société un accueil cordial et agréable.

Le nombre des officiers présents était d'environ 400, de tous les cantons, sauf du Valais, de Genève et d'Uri. On y remarquait entre autres 10 colonels fédéraux, savoir: MM. Ziegler, Egloff, Veillon Ch., Delarageaz, Müller (de Rheinfelden), Letter, Benz, Ott, Zellweger, Kloss; en outre les lieutenants-colonels fédéraux von Escher, Planta, Corboz, Allioth, Bachofen, Durrer, etc., un grand nombre de commandants de bataillon et d'officiers de l'état-major fédéral.

La première partie de la journée du dimanche 14, fut consacrée aux salutations et aux souhaits de bienvenue : c'est le moment des bonnes rencontres, des agréables surprises et des franches poignées de main; les anciens camarades de camps et d'écoles renouvellent leurs liens d'amitié, se félicitent réciproquement sur leurs avancements — quand il y a lieu, s'informent également des progrès survenus dans l'état civil de la famille ou du célibataire. C'est ainsi que se passa un premier dîner à l'hôtel Baur, qui réunit environ 200 officiers. L'après-

midi le jardin du Baugarten offrit son délicieux ombrage et son savoureux café à bon nombre d'officiers, tandis que les délégués des sections se réunissaient dans la salle du Grand Conseil pour préparer les tractanda de la séance du lendemain.

La séance, présidée par M. le colonel Ott, se prolongea jusqu'à la nuit et fut remplie essentiellement par des discussions préparatoires destinées à abréger celles de l'assemblée générale.

Il a été constaté que l'administration et la comptabilité sont en assez bon état; quelques cantons sont cependant encore en retard pour leurs contributions annuelles, entr'autres Soleure et Vaud.

Le soir, les officiers se réunirent dans les élégants salons du Casino où la fraternité la plus gaie ne tarda pas à s'établir à toutes les tables. L'excellente musique militaire de Zurich y contribua pour une bonne part.

Le lendemain matin, à 5 heures, la diane appela les officiers au Casino où eut lieu la remise officielle du drapeau de la société au président du Comité central de Zurich, M. le colonel Ott, par le président du Comité central de l'année dernière, M. le commandant Aufder-Maur, de Schwytz. De là le cortége, sur quatre rangs, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où la séance s'ouvrit par un éloquent discours de M. le colonel Ott, dans lequel il donna un tribut d'hommages et de regrets à la mémoire des trois officiers supérieurs que nous avons perdus cette année, MM. les colonels Rilliet, Gehret et Flügel.

Le bureau était occupé par: M. le colonel Ott, président, M. le commandant Pfau, vice-président; M. le capitaine Spyri, secrétaire. MM. les majors Trümpi et Stocker furent désignés comme scrutateurs.

Les travaux de l'assemblée portèrent essentiellement sur les objets suivants: L'examen des comptes a montré que la caisse renfermait un boni de 2,480 francs; la finance annuelle a été fixée à 1 fr. 50 c. par sociétaire. Le subside de 1100 francs est maintenu pour les deux journaux militaires de la Suisse. Les nouveaux statuts (rapporteur, M. le colonel Benz) sont adoptés après une discussion assez prolongée dans laquelle un nouveau mode de constitution du comité, entr'autres, a été écarté. Comme lieu de réunion pour l'année prochaine, l'assemblée décide de choisir Lausanne, courtoisie honorable faite aux officiers vaudois, en reconnaissance sans doute de ce qu'ils étaient plus nombreux que d'habitude à la réunion. Genève avait aussi demandé la fête, mais par écrit seulement, et d'ailleurs sa lettre n'arriva que le 16 au matin, alors que l'assemblée préparatoire de la veille avait décidé, vu l'absence de demandes des sections, de proposer Lausanne. Il faut espérer que dans l'organisation de la fête de 1858 on trouvera

moyen de faire une visite de compensation à nos frères d'armes de Genève.

Le Comité central a été composé comme suit: Président, M. Ch. Veillon, colonel fédéral; vice-président, M. Delarageaz, colonel féd.; secrétaire, M. Lecomte, capitaine fédéral. Il est donné connaissance du résultat déjà connu des concours pour les questions d'infanterie; quant au sujet historique, biographie du général Werdmüller, pour lequel il a été fourni une esquisse biographique par la famille du général, il sera nommé plus tard une commission d'experts.

Sont venues enfin les délibérations sur les importantes propositions de la conférence d'Arau (rapporteur, M. le colonel Egloff). Quoique les délibérations aient duré environ trois heures, le temps manquait pour traiter à fond tous les sujets qu'elles comportaient. Aussi est-on resté dans les généralités, car si l'on fût entré dans les controverses de détail, il y aurait eu matière à une discussion de plusieurs semaines, vu l'importance des objets et la divergence de vues des assistants.

La discussion, comme cela convenait, s'est restreinte, en général, entre les officiers les plus élevés en grade. Les principaux orateurs ont été MM. les colonels Egloff, Ziegler, Müller, Klotz, Delarageaz, Veillon. M. le major Girard a présenté au nom de la section de Neuchâtel des observations assez analogues, dans leur esprit, à celles que nous avons développées dans la Revue. En fin de compte la proposition de décider une pétition au Département militaire fédéral, demandant la nomination d'une commission d'officiers supérieurs, chargée d'étudier ce qu'il y aurait à améliorer dans l'armée fédérale, en se basant sur la plupart des propositions d'Arau, a réuni tous les esprits et a été votée à une grande majorité. Il est ressorti de la discussion que sur deux points entr'autres tout le monde était d'accord, c'est-à-dire sur la nécessité du perfectionnement des armes à feu et d'une meilleure instruction de l'état-major. Quant aux réformes d'habillement et d'équipement, il n'en a été parlé qu'en passant, avec grande courtoisie et abnégation d'amour-propre de la part des discutants. Il nous a paru que l'assemblée était généralement peu sympathique à des changements à cet égard. En somme la discussion a été intéressante, souvent fort instructive, et toujours pleine de tact et de délicatesse.

Si, par-ci, par-là, nous y avons entendu énoncer et soutenir quelques idées peu en rapport avec notre point de vue en matière militaire, en compensation nous les avons toujours rencontrées jointes à des intentions loyales et honorables, à un vif patriotisme et à une bienveillante condescendance pour les opinions contraires. Entre hommes comme ceux qui étaient réunis à Zurich, la discussion tendra toujours à les rapprocher plutôt qu'à les éloigner.

Pour terminer la séance, M. le commandant Wieland a recommandé deux produits artistique et littéraire à la souscription des officiers. L'un est une collection de fort belles lithographies représentant divers groupes de soldats de l'armée fédérale, l'autre est la publication des mémoires du lieutenant-colonel Rosselet, que se propose d'éditer M. de Steiger, à Berne.

La séance levée, le cortége se reforma dans le même ordre que précédemment, et se rendit au Casino, où une collation était préparée, avec le concours d'un excellent Neftenbach, l'Yvorne zurichois, qui soutint dignement sa réputation.

A 3 heures eut lieu, par bateau à vapeur, la promenade annoncée à l'île d'Ufenau, près de Rapperschwyl; la bière d'honneur y fut offerte sur une riante pelouse.

Au retour, à 9 heures, feux d'artifice, puis banquet dans la vaste salle de l'arsenal, admirablement décorée par les soins d'un comité spécial. Des discours dans nos trois langues nationales et la musique y entretinrent la vie jusqu'assez avant dans la nuit.

BIBLIOGRAPHIE.

SUR LA FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT.

Deuxième appendice au Précis de l'art de la guerre par le général Jomini. (Paris, 1856. Tanera, éditeur.)

On n'est jamais trop tard pour parler d'un écrit de Jomini, alors même que, comme celui-ci, il a déjà une année de date. Il est peu d'ouvrages qui aient eu un succès aussi général et aussi légitime que le Précis de l'art de la guerre, publié en 1838. Ce bréviaire de l'officier supérieur n'est lui-même qu'une condensation en deux volumes des principes et des règles disséminés dans les divers volumes du Traité des grandes opérations militaires, dont la première publication commença en 1804. Mais dès 1838 il s'est opéré, dans plusieurs parties des sciences militaires, des progrès ou tout au moins des modifications notables; aussi le général Jomini, toujours attentif à suivre les diverses phases de la science qu'il a si bien exposée, n'a point négligé d'étudier l'influence des récents progrès sur les bases de cette science.

A cet effet il a publié deux appendices à son Précis, un il y a 8 ans et le second l'année dernière. En 1856 également, une nouvelle édition du Précis, comprenant les deux appendices, a été publiée par les soins de la librairie Tanera.

C'est de ce second appendice que nous voulons entretenir nos lecteurs.

Son but est d'examiner entr'autres si le perfectionnement des armes à feu ainè-

Prix: 16 francs.